

Le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau et le Premier Ministre soviétique, M. Aleksis Kossyguine, signaient à Ottawa, l'automne dernier, un Accord général d'échanges touchant la coopération dans les domaines de la science, de l'éducation, de la culture et dans d'autres domaines. L'Accord prévoyait la création d'une Commission mixte, qui s'est réunie pour la première fois à Moscou du 7 au 9 juin 1972. La délégation canadienne, dirigée par le Sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, M. J. G. H. Halstead, comprenait également des représentants de ministères et d'agences du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et d'organisations ainsi que des membres du corps universitaire.

La Commission mixte s'est entendue sur un programme d'échanges entre le Canada et l'URSS pour 1972-1973. Les six principaux domaines de coopération sont les sciences, l'éducation, les arts, la cinématographie, la radio-télévision et les sports. On mentionne également les échanges entre organisations non gouvernementales et le tourisme. Les principes directeurs de tous les aspects du programme sont les avantages mutuels et la réciprocité.

L'un des principaux aboutissements du programme est l'établissement d'une coopération soutenue et à long terme touchant les sciences, les ressources et la mise en valeur de l'Arctique. Il a aussi été convenu de procéder à une grande variété d'échanges dans les domaines universitaire et éducatif, ce qui comporte, du côté canadien, l'établissement d'un programme national d'échanges en vertu duquel des diplômés canadiens compétents pourront poursuivre leurs études en URSS en échange d'un nombre égal de diplômés soviétiques qui viendront étudier au Canada. Dans le domaine des arts, le programme prévoit, entre autres choses, que le Canada et l'URSS échangeront, sur une base de réciprocité, des tournées d'au moins deux groupes artistiques de grande renommée et travailleront à ce que des tournées supplémentaires aient lieu durant la période où le programme demeurera en vigueur.

Le programme comporte également un effort de coopération touchant la diffusion commerciale et non commerciale de films ainsi que des ententes de coproduction cinématographique. La coopération entre la Société Radio-Canada et le Comité d'Etat du Conseil des Ministres de l'URSS pour la télévision et la radiodiffusion est aussi encouragée. Il est également question de la coopération Canada-URSS dans le domaine des sports, et notamment du hockey.

On trouvera ci-joint une copie du Programme de 1972-1973.